

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
MINISTÈRE DES SPORTS

RECRUTEMENT D'INSPECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
14, 15 ET 16 FÉVRIER 2011

CONCOURS INTERNE

MERCREDI 16 FÉVRIER 2011

14 H 00 à 18 H 00
(horaires métropole)

3^{ème} ÉPREUVE : Durée 4 heures – Coefficient 2

« Composition portant sur les institutions politiques et administratives, si l'option « droit public » n'a pas été choisie par le candidat à l'épreuve n° 2, ou bien une composition dans l'une des matières suivantes, au choix du candidat : finances publiques, éducation et formation, questions économiques et sociales ou droit et fonctionnement des associations, si l'option « droit public » a été choisie à l'épreuve n° 2 »

SUJET :

1. Finances publiques

Analysez et commentez l'article 72-2. de la constitution : *«Les collectivités territoriales bénéficient de ressources dont elles peuvent disposer librement dans les conditions fixées par la loi. ».*

2. Éducation formation :

La formation ouverte et à distance (FOAD) peut-elle remplacer l'enseignement « présentiel » ?

3. Questions économiques et sociales

L'économie sociale et solidaire, un enjeu pour l'activité économique?

4. Droit et fonctionnement des associations

Subventions, rémunération de prestations, délégations de service public : contexte juridique et enjeux pour les associations ?

5. Institutions politiques et administratives

L'équilibre des pouvoirs sous la Vème République.